

## Séance publique du 19 septembre 2005

### Délibération n° 2005-2941

commission principale : développement économique

objet : **Attribution de subventions à trois associations de solidarité internationale de l'agglomération lyonnaise**

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération - Coopération décentralisée

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 31 août 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'ouverture à la solidarité internationale est constitutive de l'identité même de l'agglomération lyonnaise et de sa population. La métropole lyonnaise a été et demeure le berceau d'initiatives dont la notoriété n'est plus à démontrer (Economie et humanisme, la fondation Mérieux, les organismes non gouvernementaux (ONG) tels que Handicap international, Vétérinaires sans frontières, Bioforce, etc.). L'humanisme de leurs fondateurs, la générosité et l'engagement de leurs dirigeants et de leurs animateurs, leur gestion rigoureuse, leur véritable professionnalisme, y compris dans la recherche de financements diversifiés sont les clés d'un succès qui s'inscrit, dans la durée, en la fidélité à la pensée et à l'esprit de leurs fondateurs.

La notoriété de ces organisations dépasse largement les frontières de l'agglomération lyonnaise. Elles ont acquis une excellente réputation au niveau national et international. Elle participe ainsi au rayonnement de l'agglomération lyonnaise, au renforcement de ses fonctions métropolitaines, à la création d'emplois ici et là-bas, au développement de certaines fonctions d'enseignement et de recherche, à l'activité des plates-formes logistiques, etc. Elles ont su former des réseaux de militants et de sympathisants irriguant de manière efficace la société civile, contribuant ainsi à l'éducation du plus grand nombre à la solidarité internationale et au développement durable.

C'est pourquoi, il est proposé que la Communauté urbaine apporte un soutien financier aux trois associations de solidarité internationale suivantes :

#### - *Bioforce*

Cette école de formation de logisticiens polyvalents a été initiée par le docteur Charles Mérieux, en 1983, à la suite de la vaccination de masse qu'il avait su réaliser au Brésil pour juguler une épidémie de méningite.

Avec messieurs Charles Béraudier, président de la région Rhône-Alpes et Charles Hernu, ministre de la défense, les trois Charles ont lancé, à cette époque, une formation originale de logisticiens professionnels, capables d'intervenir en milieux difficiles, pour diverses opérations à caractère sanitaire ou humanitaire, installée aux Minguettes, à Vénissieux, depuis les années 1990. En 2005, Bioforce accueille quatre-vingts jeunes en formation longue diplômante de logisticien ou d'administrateur de la solidarité internationale. Des formations plus courtes sont également organisées ainsi que des formations continues, des séances d'information et d'orientation professionnelles.

Le budget annuel de Bioforce s'équilibre autour de 2 M€ en recettes et en dépenses. Les trois-quarts des recettes, soit 1,5 M€ relèvent de participations publiques (Etat, Région, Union européenne). Les Communes ou leurs groupements apportent une contribution plus symbolique (20 000 € de recettes effectives en 2003).

Dans ce cadre, la Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 10 000 € pour 2005 et, au titre de régularisation, de 10 000 € pour 2004 (subvention qui n'avait pu être attribuée pour des raisons administratives).

*- Triangle*

Triangle génération humanitaire est une organisation de solidarité internationale créée en 1994. Elle apporte des réponses concrètes aux situations inacceptables des populations en souffrance. Elle participe à la lutte contre la pauvreté et pour l'intégration sociale. Elle apporte son soutien à des groupes de personnes victimes de conflits, de catastrophes naturelles et de tout type de situations les plongeant dans un état de précarité. Ses interventions se caractérisent par une approche globale de l'aide humanitaire intégrant l'urgence et le développement.

Dans des conditions difficiles, Triangle est intervenu, notamment, au Rwanda en 1994, au Kosovo en 1999, en Serbie, au Yémen en 2001, en Algérie en 2003 à la suite d'un tremblement de terre, en Irak en 2004, puis, plus récemment, en Asie du Sud-est après le tsunami.

Depuis plus de dix ans, l'association Triangle basée à Lyon, poursuit ses activités polyvalentes en Albanie, Corée du Nord, Vietnam, Yémen, Algérie et Serbie, toujours en associant aide humanitaire et projets de développement.

Triangle s'appuie sur de nombreux partenaires institutionnels (Union européenne, organismes dépendant des Nations Unies, ministère des affaires étrangères, région Rhône-Alpes, coopération suisse, etc.) et des partenaires privés (cotisations de membres). Son budget 2003-2004 s'est élevé à 4,8 M€. Elle trouve des ressources propres en organisant des vide-greniers, en participant ainsi à l'animation locale et à la sensibilisation à la solidarité et au développement. Elle compte quarante membres, sept salariés permanents et trente-deux volontaires expatriés. Sur sites, elle emploie en moyenne cent trente salariés locaux.

Elle demande à la Communauté urbaine une subvention de 6 000 €, au titre de l'année 2005.

*- Enpoco*

La communauté urbaine de Lyon est de plus en plus sollicitée par des associations d'étudiants ou mouvements de jeunesse pour soutenir des projets visant au développement et à l'action humanitaire. Considérant cet intérêt accru des jeunes pour les questions de développement et de lutte contre la pauvreté, la Communauté urbaine, en les soutenant, entend mieux associer ces acteurs de la société civile à ses propres actions de coopération décentralisée. L'accompagnement de la Communauté urbaine est apprécié par les intéressés et est efficace, en terme de soutien, des populations locales.

Au titre de 2005, la Communauté urbaine a été sollicitée par l'association Enpoco pour un projet avec la ville de Cové (Bénin) qui, parallèlement, développe un partenariat avec la commune de Saint Germain au Mont d'Or.

Créée en 1998, cette association, dont l'âge moyen des membres est de 23 ans, a pour objectif :

- d'organiser des rencontres et des échanges culturels entre béninois et français,

- de réaliser des micro-projets de développement communautaire au Bénin (pays dont la capitale, Porto-Novo, est en partenariat de coopération décentralisée avec la Communauté urbaine) par exemple un programme de construction de salles de classes primaires à Cové. Dans la mise en oeuvre de ce programme, les membres de l'association Enpoco sont attentifs au transfert de savoir-faire et à la mobilisation concrète de la population villageoise.

Au titre de l'année 2005, l'association Enpoco a monté un programme d'un montant de 35 000 € pour lequel elle sollicite une aide à hauteur de 4 000 € pour l'exécution de ce programme de construction ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Accorde**, au titre de l'année 2005, une subvention de :

a) - 10 000 € pour 2005 à l'association Bioforce dont le siège est situé à Vénissieux, quartier des Minguettes, 10 000 € au titre de la régularisation pour l'année 2004,

b) - 6 000 € à l'association Triangle dont le siège est à Lyon 9°,

c) - 4 000 € à l'association Enpoco dont le siège est à Montanay.

**2° - Les dépenses** qui en résulteront seront inscrites sur les crédits ouverts au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 618 500 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,